

Quelques règles essentielles concernant la Jussie

Pour lutter contre la prolifération de la Jussie, plusieurs règles doivent être respectées :

- Ne la cueillez pas,
- Ne la transportez pas pour l'implanter dans votre étang ou dans le milieu naturel,
- N'intervenez pas vous-mêmes sur les herbiers. Vous risqueriez de favoriser sa colonisation en dispersant de petits débris,
- N'utilisez pas d'herbicides ou d'autres produits chimiques pour la détruire. Leur utilisation est interdite à proximité des cours d'eau car ils nuisent à la bonne qualité de l'eau et du milieu,
- Favorisez le développement d'une végétation arbustive et arborée en bordure de cours d'eau. La Jussie supporte mal l'ombrage,
- Sensibilisez votre entourage sur cette espèce invasive, ses impacts et sur les bonnes pratiques permettant d'éviter sa colonisation.

Pour en savoir plus :

www.syndicat-gartempe.fr : site du syndicat intercommunal d'aménagement de la Gartempe

www.orenva.org : site de l'observatoire régional des plantes exotiques et envahissantes des écosystèmes aquatiques de Poitou-Charentes

www.gt-ibma.eu : site du groupe de travail national invasions biologiques en milieux aquatiques

Nos partenaires :



Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe (SIAG)
6 rue Daniel Cormier
86500 Montmorillon

Email : siag@syndicat-gartempe.fr

www.syndicat-gartempe.fr

Tel : 05 49 84 13 53 - Portable : 06 87 64 67 01



La Jussie

espèce envahissante sur la Gartempe



Espèce invasive

Comment reconnaître la Jussie

La Jussie est une plante amphibie qui se développe sous forme d'herbiers denses dans l'eau ou sur les berges de rivière ou d'étang.

Deux espèces sont présentes en France : la Jussie à petites fleurs et la Jussie à grandes fleurs.

La Jussie peut s'étendre sur plusieurs mètres à la surface de l'eau et jusqu'à 3m de profondeur.

Deux types de feuilles sont présentes chez cette espèce : des feuilles petites, ovales et flottantes à la surface de l'eau et des feuilles aériennes allongées. Sa fleur jaune à 5 pétales est facilement reconnaissable.

Elle affectionne les eaux stagnantes ou à faibles courants ainsi que les zones humides.



Origine de l'espèce

La Jussie est originaire d'Amérique du Sud. Elle a été introduite au 19^{ème} siècle en France comme plante d'ornement avant de coloniser le milieu naturel.

Le premier herbier a été détecté sur la Gartempe en 2006 à Saint-Savin.

Cycle biologique



Colonisation :

A partir des graines ou des racines de l'année passée, les tiges et les feuilles se développent à la surface de l'eau. Les feuilles sont rondes, flottantes et de petites tailles

Expansion :

L'herbier se densifie et les tiges aériennes portant les fleurs se développent



Floraison:

De nombreuses fleurs jaunes apparaissent à l'extrémité des tiges aériennes



Fructification

Les capsules rougeâtres contenant les graines se disséminent avec le courant



Modes de colonisation de la Jussie

Reproduction sexuée : peu efficace

Colonisation par bouturage : principal mode de dissémination de l'espèce. Elle peut bouturer à partir d'un fragment de quelques millimètres .

Impacts de la Jussie :

La formation d'herbiers denses limite le développement des espèces autochtones, augmente l'envasement et diminue la qualité physico-chimique de l'eau (oxygène dissous, température, pH).

La pratique des activités liées à la rivière comme la baignade, la pêche ou la navigation devient difficile voir impossible.

Méthodes de lutte réalisées par le SIAG :

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Gartempe réalise des campagnes d'arrachage tous les ans depuis 2011.

Ces campagnes sont intégrées au Contrat Territorial Milieux Aquatiques Gartempe et sont financées par le SIAG, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Département de la Vienne, la Région Nouvelle Aquitaine et le fond Européen FEDER.

L'arrachage peut être mécanique ou manuel. Les herbiers sont exportés en déchetterie pour éviter la dissémination de l'espèce.



Arrachage mécanique avec un véhicule amphibie

Arrachage manuel à pied à l'aide d'une barque

